

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

---

Convocation du 23 mars 2015

Sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

**PRESENTS** : - Mmes BAZIN Josyane, BROUZE Lydia, CHAMBEROD Marie, FRISON Raymonde, PEREZ Stéphanie, RAFFIN Marie-Noëlle.  
- Mrs GENON Hervé, BIBOLLET Nicolas, BOUCHER Thierry, DUC Antony, MICHELLAND Bruno, RICHARD Denis, TUPINIER Yves,

**EXCUSEE** : - Mme VIGNAL Sylvie et Mr GACHET Roger

### **Ordre du Jour :**

- **Compte administratif 2014**
- **Compte de gestion 2014**
- **Budget primitif 2015**
- **Plan de zonage**
- **Station d'épuration : lancement des études diagnostiques**
- **Questions diverses**

### **COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2014 :**

Une présentation détaillée du compte administratif 2014, du compte de gestion 2014 est faite par Denis RICHARD, adjoint aux finances, avec de nombreuses explications.

**Le compte administratif ainsi que le compte de gestion 2014 sont votés à l'unanimité.**

### **BUDGET PRIMITIF 2015 :**

Budget fonctionnement équilibré à **1.784.079 Euros**

Budget investissement équilibré à **1.472.204 Euros**

**Ces budgets sont votés à l'unanimité.**

Les points suivants du budget primitif sont abordés :

#### **Budget de fonctionnement :**

- Vêtements de travail des agents des services techniques : Monsieur Yves TUPINIER se charge de la sélection et de l'achat des vêtements de travail avec un budget de 320,00 Euros par agent.
- Feu d'artifice de juillet 2015 : participation communale à hauteur de 4.500,00 Euros
- Budget téléphone : il est souhaité une réduction de 2.000,00 Euros annuelle.

- Augmentation de 2% des taux en vigueur : avec la constatation de la perte de dotation (28.400 Euros), la commission des finances propose une augmentation des taux en vigueur, à savoir :
  - o Taxe d'habitation : actuelle 10.89% → 11.11%
  - o Taxe foncière : actuelle 16.12% → 16.44%
  - o Taxe foncière non bâti : actuelle 64,58 % → 65.87%
  - o CFE : actuelle 19.35% → 19.74%
- Recherche d'un dentiste : Prévoir un courrier de présentation et d'information auprès du conseil de l'ordre des dentistes en Savoie. Le cabinet dentaire d'Aiguebelle pourrait être un cabinet secondaire d'un dentiste déjà en place sur une autre commune.
- Appartements communaux : nous constatons que deux locataires ne sont pas à jour de leurs loyers malgré plusieurs essais de rencontre, de proposition d'échéancier. La perception doit les rencontrer avant le 9 avril 2015. Si aucune solution n'est trouvée, une procédure d'expulsion sera envisagée.

### **Budget d'investissement :**

- Château Rochette : constatation de nombreux problèmes de plomberie et en sous-sol les sanitaires ne sont plus adaptés. Monsieur le Maire confirme le rendez-vous avec la commission des travaux le mardi 7 avril 2015 à 18h30 au sous-sol du château Rochette.
- Appartement communal situé au-dessus de la mairie côté route départementale : ce logement sera réservé pour des situations d'urgences.
- Eau industrielle : lecture du courrier de l'entreprise TREZ en réponse à notre proposition. Monsieur le Maire fera un nouveau courrier à l'entreprise. Les agents de la commune seront chargés de faire les relevés de consommation.

### **PLAN DE ZONAGE :**

Dans le cadre de la future station d'épuration et suite à la réunion avec le Conseil Général et la SAFEGE, le secteur de la Pouille sera en hors collectif.

Il sera nécessaire de vérifier la possibilité de raccordement pour les habitations de Mrs et Mmes AIME et DAVID sinon elles resteront en individuel.

### **STATION D'EPURATION : LANCEMENT DES ETUDES DIAGNOSTIQUES :**

Il faudra finir les réseaux. Pour cela il sera nécessaire de lancer un diagnostic afin de vérifier l'ensemble des réseaux. Cette période de recherche et d'étude portera sur une année. La restitution devrait être faite en novembre. Nous devrions avoir une cartographie totale des réseaux.

Etablir une délibération concernant cette étude diagnostique.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Site BIANCHINI : l'ADEME a traité une partie du terrain et en fonction des finances devraient continuer la dépollution du site. Monsieur le Maire prépare un dossier pour rendre ce site orphelin afin de récupérer la partie traitée dans un premier temps.

Une entreprise serait intéressée pour louer ce site pour une production de briquettes bois.

Délibération : la commune souhaite récupérer les terrains dépollués pour en assurer la gestion. Ce point sera abordé au prochain conseil municipal.

Concert de Pâques 2015 : prévu le 5 avril 2015

Transhumance des moutons : aura lieu lors de la manifestation du 26 avril 2015 avec traversée de la D1006.

Mise en place de places de stationnement réservées aux clients des commerces situées sur la D 1006.

La séance est levée à 22 heures

**Le Maire : Hervé GENON**

